**SPÉCIFICATIONS - SECTION 10 22 26 CLOISONS MOBILES**

**Partie 1 – Général**

**1.1 Description**

A. Généralités:

1. Fournir et installer les cloisons mobiles et systèmes de suspension. Fournir la main d'œuvre, les matériaux, l'outillage, l'équipement et les services nécessaires conformément aux exigences des documents contractuels.

**1.2 Travaux connexes par autres**

A. La préparation des ouvertures doit être effectuée par l’entrepreneur général. Toute condition des lieux non conforme aux dessins d’atelier approuvés doit être signalée à l’architecte.

B. Ensemble des structures de soutien, montants, fonds de clouage, caissons de rail, isolant périphérique et barrières acoustiques destinés à répondre aux exigences en matière d’assurance de la qualité.

C. Percement de la structure de soutien conformément aux dessins d’atelier approuvés.

D. Peinture ou finition de tous les matériaux adjacents à la cloison et au système de suspension.

E. Le filage et raccordement de la source électrique à la boîte de contrôle du moteur et de la boîte de contrôle du moteur aux commutateurs.

**1.3 Dessins**

A. Soumettre un jeu complet de dessins d’atelier montrant les détails de construction et d’installation avant le début des travaux de fabrication. Les dessins doivent être soumis dans les 60 jours suivant la réception du contrat dûment signé.

**1.4 Assurance de la qualité**

A. L'installation sera effectuée par un installateur certifié par le manufacturier.

B. La préparation des ouvertures sera conforme à la norme ASTM E557.

C. Le CTS (coefficient de transmission sonore) de la cloison aura été déterminé selon les normes ASTM E90-99 et E413-87. Les tests effectués selon une méthode antérieure à ASTM E90-99 ne seront pas permis. Les tests auront été effectués par un laboratoire indépendant accrédité par la NVLAP et qui est toujours en opération afin de valider les rapports de test.

**1.5 Livraison, entreposage et manipulation**

A. Il incombe à l’entrepreneur général de veiller à ce que les cloisons soient convenablement entreposées avant leur installation et à ce qu’elles soient protégées en permanence pendant et après leur installation.

**1.6 Garantie**

A. Les panneaux seront couverts pour une période de deux ans et l'unité motrice, les rails et composantes mécaniques pour une période de dix ans. Cette garantie s'applique aux défauts de matériaux et de main d'œuvre, excluant l'usage abusif.

**Partie 2 – Produits**

**2.1 Manufacturiers**

A. Manufacturiers: Sujet à la conformité du requis, fournir les produits des manufacturiers suivants:

1. Moderco Inc.

**2.2 Opération**

A. Panneaux penturés en continu Signature 733-EG à opération électrique, supportés par le haut

B. Scellement initiale:

1. Boudin.

C. Fermeture finale (une sélection):

1. Jambage mural.

2. 152mm [6"] au-delà de la face de la porte de niche insonorisée. (Optionelle)

**2.2 Construction du panneau**

A. Panneau de 76mm [3"] d'épaisseur et jusqu'à 1230 mm [48 1/2"] de largeur. Cadrage composé de profilés d'acier en forme de "C" de calibre 18 soudés aux coins avec double profilés au haut du panneau. Tubes de connexion pour chariots soudés aux profilés doubles. Cavité du panneau remplie d'un panneau d'isolant de fibre de verre de 25mm [1"] entre de panneaux de carton type nids d'abeille de 25mm [1"]. Faces de panneau soudées au cadre.

B. Insonorisation (une sélection):

1. CTS 43.

2. CTS 49.

C. Construction des faces de panneaux:

1. Faces d'acier galvanisé recuit (galvanneal) à bords profilés soudées au cadre d'acier. Calibre de l'acier selon le CTS.

D. Charnières:

1. Charnières d'acier vissées aux plaques de renfort soudées au cadre du panneau.

E. Moulures verticales:

1. Sans moulure verticale apparente.

F. Poids des panneaux:

1. CTS 43: 20 kg/m2 [4.1 lbs/pi2].

2. CTS 49: 25 kg/m2 [5.1 lbs/pi2].

**2.4 Finitions des panneaux**

A. Le recouvrement des faces sera (sélection tel que requis):

1. Recouvrement de vinyle Classe A renforcé d'un endos tissé appliqué en usine et d'une densité de 545 g/m.lin. [21 oz/v.lin.]. Couleur sélectionnée à partir de la charte de couleurs standard du manufacturier.

2. Recouvrement de tapis Class A de polyester à nervures verticales (NRC 0.20). Couleur sélectionnée à partir de la charte de couleurs standard du manufacturier. (Optionnelle)

3. Recouvrement du client fourni à, et appliqué par, le manufacturier. (Sujet à approbation.) (Optionnelle)

4. Recouvrement spécifié par le client, acheté et appliqué par le manufacturier. (Sujet à approbation.) (Optionnelle)

5. Sans recouvrement. (Optionnelle)

B. Le cadre du panneau sera (une sélection):

1. Peinture poudre noire.

2. Peinture poudre. Couleur selon la gamme "RAL Classic". (Optionnelle)

3. Autre peinture poudre. (Un échantillon de couleur devra être fourni à Moderco. L'échantillon de correspondance de couleur de Moderco devra être approuvé par l'architecte avant toute mise en production. (Optionnelle)

**2.5 Joints acoustiques**

A. Joints verticaux:

1. Joint de type languette et rainure profonde d'aluminium et de pvc en chant du panneau.

B. Joints horizontaux:

1. Type FV: Joints du haut fixes de 25mm [1"] en pvc et joints du bas ajustables de 76mm [3"].

**2.6 Système de suspension**

A. Rail et chariots:

1. Rail #80: Poutre d'acier de 127mm [5"] avec moulures de plafond en aluminium, supportée par des paires de tiges filetées de 16 mm [5/8"] de diamètre connectées au support structural avec supports de rail.

a. Chariot #80: Chaque chariot équipé de quatre roues composées d'un roulement à billes de précision recouvert d'un pneu d'acier. Chaque panneau alternant supporté par un chariot.

2. Système d'entraînement:

a. Unité motrice homologuée UL/ULC avec boitier moteur NEMA-1 et contrôles et boitiers de contrôle conforment à ANSI/NEMA ICS1, ICS 2 et ICS 6. L'unité motrice est positionnée à l'extrémité de l'entassement.

b. Moteur 1.5 HP, 208 V, 3 phases, 60 Hz.

c. Entraînement par câble d'acier de 8mm [5/16”] de diamètre.

d. Le déploiement et retrait seront contrôlés par des interrupteurs de fin de course montés sur le rail, à fin d'assurer un mouvement complet avant l'arrêt.

e. Système de désembrayage permettant l'opération manuelle lors de pannes de courant.

3. L'opération de la cloison requiert l'activation simultanée de deux station de contrôle positionnée de côtés opposés de la cloison et ayant chacune une vue non-obstruée durant l'opération.

(Sélectionner l'aménagement)

a. Les stations de contrôle seront des commutateurs à clé à 3 positions.

b. Une station de contrôle sera un commutateur à clé à 3 positions et l'autre sera un commutateur à bouton.

B. Finition du rail:

1. Les moulures de plafond seront (une sélection):

a. Peinture poudre noire.

b. Peinture poudre. Couleur selon la gamme "RAL Classic". (Optionnelle)

c. Peinture poudre spéciale. (Un échantillon de couleur devra être fourni à Moderco. L'échantillon de correspondance de couleur de Moderco devra être approuvé par l'architecte avant toute mise en production. (Optionnelle)

**2.7 Options**

A. Porte de passage simple répondant aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite:

1. Même construction et finition que les panneaux de la cloison.

2. Quincaillerie standard:

a. Poignées encastrées.

b. Loquet à billes.

3. Quincaillerie optionnelle (sélection tel que requis):

a. Ferme-porte automatique dissimulé.

b. Enseigne de sortie auto-lumineuse "Homme qui court" à plaque frontale verte. \*

c. Serrure à pêne dormant. \*

d. Cadre de fenêtre (verre par autres).

e. Juda.

*(\* Une enseigne de sortie et une serrure à pêne dormant ne seront pas installées sur une même porte.)*

B. Surfaces de travail (sélection tel que requis):

1. Tableau blanc installé en surface.

C. Porte de niche (sélection tel que requis):

1. Porte de niche insonorisée.

2. Porte de niche non-insonorisée.

D. Dispositifs de sécurité (sélection tel que requis):

1. Détecteurs photo-électriques de part et d'autre de la cloison qui arrêteront l'unité motrice si un ou l'autre des faisceaux est interrompu.

2. Moulure de contact sur le premier panneau qui arrêtera l'unité motrice s'il y a contact durant le déploiement.

3. Tapis de contact à l'entassement qui arrêteront l'unité motrice si une pression est détectée.

**Partie** **3 – Exécution**

**3.1 Installation**

A. L'installation du système de suspension ainsi que de la cloison mobile sera effectuée par un installateur formé et certifié par le manufacturier en stricte conformité avec les dessins d'atelier approuvés et les instructions d'installation.

**3.2 Nettoyage**

A. Les surfaces des rails et des panneaux devront être essuyées de toute trace de doigt, graisse et saleté.

B. Les emballages et autres débris d’installation devront être retirés du site d’installation.

**3.3 Formation**

A. L’installateur devra démontrer au représentant du propriétaire l’opération et la maintenance des cloisons.

B. Les clés et manuel du propriétaire devront être remis au représentant du propriétaire.